









Une offre de formation pour accompagner mon projet!









Grandes cultures - Polyculture élevage
Conduite d'exploitation
Plantes aromatiques et médicinales
Apiculture
Agronomie
Tourisme vert
Commerce agricole

Conduite d'engins TP
Maçonnerie voirie réseaux
Sécurité















4 structures au sein de L'EPLEFPA

L'EPLEFPA, qu'est que c'est?

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA)

Directeur : Christophe MAILLET
Directrice adjointe : Patricia BAUDIFFIER







Lycée Général et Technologique Agricole Xavier BERNARD CFA
Départemental
Agricole de la
Vienne

CFPPA de Venours

(Centre de Formation et de Promotion Professionnelle Agricole) Exploitation Agricole

Directeur CDFAA/CFPPA: Raphaël ROTURIER















Quelles sont les formations ? (Lycée/CFA/CFPPA)

AGRICAMPUS - POITIERS - VENOURS - 86480 ROUILLÉ LYCÉE XAVIER BERNARD / CDFAA / CFPPA FORMATIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES 3eme Agricole Seconde Générale et Technologique Baccalauréat Général - spécialités Biologie, Ecologie, Mathématiques, Physique-Chimie Baccalauréat STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) : Aménagement ou Production FORMATIONS PROFESSIONNELLES Baccalauréat Professionnel CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) : Polyculture-Elevage / Grandes Cultures Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole : Maraichage Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole : Apiculture Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole : Grandes Cultures Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole : Plantes Aromatiques et médicinales Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole : Polyculture - Elevage 0 CQP Agent d'élevage laitier CAP: Conduite d'Engins, Travaux Publics et Carrières (CETPC) Titre Professionnel : Maçon en Voirie et Réseaux Divers (MVRD) Titre Professionnel: Conducteur d'engins de chantiers urbains (CECU) Titre Professionnel: Canalisateur in **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** BTSa ACSE (Analyse Conduite et stratégie de l'entreprise Agricole) BTSa ACD (Agronomie, Cultures Durables) BTSa TC (Technico-Commercial) Option Biens et Services pour l'Agriculture · Option Alimentation et Boisson Bachelor conseiller clientèle Qualiopi rēana Erasmus+

















LYCÉE XAVIER BERNARD / CDFAA / CFPPA

FORMATIONS COURTES

Certiphyto (DENSA - DESA) Primo / renouvellement / Test (présentiel ou à distance)

Conduire une production de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)

Produire et transformer les Plantes Aromatiques et Médicinales

Conduire une production de Maraîchage Biologique

Initiation à l'apiculture, conduire la production de miel

Conduire la production apicole

Conduire la production apicole et transformer les produits de la ruche

Assurer la commercialisation et la valorisation des produits de l'Apiculture

Gestion technico économique, financière et administrative d'une exploitation Apicole

Accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Permet de faire reconnaître son expérience professionnelle, sociale, bénévole, en vue de l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle

Mettre en œuvre une prestation d'animation

Mettre en œuvre une prestation d'hébergement

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Action préparatoire à l'installation

Action de sécurisation à l'installation













































Exploitation agricole



Directeur: Bertrand MINAUD

2 salariés à temps complet, 1 salarié apicole à temps partiel et 1 apprenti

96 ha de SAU polycultures-élevage et 8 hectares de bois

Cultures	Elevages	
	Bovins	
40% de cultures de ventes : blé, orge, colza, tournesol et pois	Un troupeau de 60 vaches laitières de races Prim'Holstein et Jersiaises	
60% de surfaces fourragères : maïs irrigué, sorgho,	Petite activité de vente directe de lait cru et de viandes de veaux de lait et de bœuf	
betteraves fourragères et prairies	Apiculture	
Plantes aromatiques et médicinales	130 colonies mises en hivernage en 2021	
8000 m ² de mélisse en conversion vers l'agriculture biologique	Production de miel et d'essaims	
400m² diversifiés pour la production de plantes	Vente directe de miel	
séchées (tisanes) et huiles essentielles	Aviculture	
	Elevage de volailles de chair (poulets principalement) pour la vente directe (2000 par an)	















Comment j'accède au site?



- ◆ Via l'autoroute A10 sortie 31 Lusignan direction Rouillé D611
- Les gares SNCF de Lusignan et de Rouillé accueillent des correspondances TER depuis les principales villes de la région Poitou-Charentes : Poitiers, Châtellerault, Montmorillon, Niort, La Rochelle, Angoulême
- Une ligne de bus hebdomadaire de transport scolaire dessert :
 - Châtellerault→Naintré→Beaumont→Dissay→Jaunay-Marigny→Chasseneuil→Poitiers→Lusignan→Agri Campus le lundi matin
 - AgriCampus→Lusignan→Poitiers→Chasseneuil→Jaunay
 Marigny→Dissay→Beaumont→Naintré→Châtellerault le vendredi soir
- La ligne de bus 36 du réseau vitalis (gare routière Poitiers → ZA Chaumont →Fontaine aquitaine →Coulombiers Mairie→Cité Berlin →Pranzay →Lusignan Bourceron →Lusignan Hôpital →Plan vert →Lusignan Gare →Venours-INRAE
- Accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap















Où puis trouver de l'aide ? du soutien ?

▶ Le Centre de Documentation et d'Information & le Centre de Ressources

Le CDI/CdR assure à tous les usagers un service d'accès à la documentation, à l'information et à la formation. Le CDI vous propose un bel espace de lecture, des ressources documentaires, des romans, des BD, des périodiques et vous donne accès au numérique. Le Centre de Ressources favorise la diversité pédagogique et le développement d'actions individualisées et collectives.

Le CdR permet:

- de mettre en place des tests de positionnement,
- d'assurer une aide et un accompagnement méthodologique (par prescription ou auto-prescription),
- d'animer les Ateliers TRE Techniques de Recherches d'Emploi,
- d'élaborer et d'approfondir le projet de l'apprenant,
- d'organiser et de suivre des formations ouvertes et à distance (FOAD),
- d'améliorer la prise en charge des apprenants souffrant de troubles dys,
- b de favoriser l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.



L'équipe du CDI-CdR vous accueille : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 ; 13h15-18h30

Vendredi: 9h-12h30; 13h15-17h00 Contact: 05.49.43.80.76 cdr@venours.fr

Quelles sont les installations à ma disposition ? Les installations spécifiques à ma disposition

L'ensemble du domaine de la ferme, les installations techniques et les matériels peuvent être utilisés pour des actions pédagogiques.

- des parcelles agricoles avec des productions diversifiées et leurs lots de haies périphériques
- des parcelles boisées et expérimentales
- un ensemble de bâtiments dédiés à chacune des activités de la ferme (bâtiments bovins robot de traite, miellerie, bâtiments avicoles...)
- > des matériels agricoles variés dont un tracteur moderne à vocation pédagogique prioritaire

Un parc d'Engins Travaux Publics :

- ▶ 4 pelles hydrauliques
- ▶ 1 niveleuse
- ▶ 1 chargeuse à pneus
- ▶ 1 compacteur
- ▶ 1 télescopique
- ▶ 1 tracteur agricole
- > Salles de cours équipées de mobiliers,

de vidéo projecteur, tableaux

- ▶ 2 simulateurs de conduite
- ▶ 2 ateliers mécaniques/pédagogiques

- ▶ 3 chargeuses pelleteuses
- ▶ 1 tombereau
- ▶ 1 bouteur
- ▶ 1 mini pelle
- ▶ 1 motobasculeur
- ▶ 1 porte engins
- ▶ 1 mini compacteur
- ▶ 1 pelleteuse
- ▶ 1 mini pelle















▶ 1 plateau technique de 3.5Ha

Je suis un adulte et souhaite me former en formation professionnelle continue,							
comment faire financer mon parcours ?							
Votre statut		Financement mobilisable	Démarches à effectuer	Délais			
Vous êtes demandeur d'emploi	En région Nouvelle Aquitaine	CPF à mobiliser + demande aide complémentaire abondement Pôle Emploi possible (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	www.moncompteformation.gouv.fr ou appli « mon compte formation » (Connexion possible avec Franceconnect) Contact à prendre avec l'OF. Prescription possible après validation du projet lors du positionnement de l'OF	Au min 4 jours avant le début de la formation Avant l'entrée en formation			
Vous êtes salarié	Droit public (fonctionnaire) Et Droit privé	CPF PTP Projet de Transition Professionnel (CDI ou CDD au moins 24 mois d'ancienneté dont 12 mois dans l'entreprise actuelle) CPF à mobiliser Financement par l'entreprise	Positionnement auprès de l'OF et validation du projet. Si besoin de conseil orientation projet de formation = CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) plateforme nationale 09.72.01.02.03 qui orientera vers un CEP (conseiller en évolution professionnelle pour l'aide au montage du dossier de financement). Si projet défini : Contact avec Transitions Pro de la Région de l'employeur. Accord de l'employeur si formation durant le temps de travail (courrier recommandé) www.moncompteformation.gouv.fr Devis à demander auprès de l'OF après positionnement du salarié	Employeur: Demande autorisation d'absence employeur: Candidat: 120j avant le début de formation (formation + 6 mois) 60j avant le début de formation (formation - 6 mois) Délai réponse au salarié: 30j max après réceptions du courrier de demande absence Transitions pro: A voir selon commissions paritaires (long délai pour remise de dossiers moyenne 4 mois) Au min 4 jours avant le début de la formation Avant l'entrée en formation			
Vous êtes travailleur indépendant	Professions libérales et médicales Agriculteur Conjoint Collaborateur	Fonds d'assurance forr FAFCEA (Fonds d'Assur d'Entreprises Artisana AGEFICE, le fonds d'ass commerce, de l'indust PM	A voir selon commissions paritaires (long délai pour remise des dossiers moyenne 4 mois)				
Vous êtes à la retraite	100%	Autofinancement	Directement avec OF	Avant l'entrée en formation			















Quelle sont les étapes d'inscription?



• 1er contact par mail ou par tél pour déterminer l'orientation de votre demande



• Vous recevrez par mail un dossier de candidature et une invitation pour la prochaine information collective ou un entretien individuel



• Entretien individuel et/ou tests de positionnements (sous prescription) avec le responsable de formation (analyse des profils, des besoins et du projet professionnel)



• Acceptation / refus de la candidature



• Proposition financière / devis (CFPPA)



Acceptation du financement (CFPPA)



• Entrée en formation















Je souhaite m'orienter vers une formation en apprentissage • Quelles sont les modalités d'un contrat en apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail alternant une activité professionnelle en entreprise et des enseignements au Centre de Formation d'Apprentis (CFA). La durée du contrat est au moins égale au cycle de formation. Elle peut varier selon la formation envisagée et le niveau initial du candidat.

Les conditions d'entrée

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus,
- Les jeunes de 15 ans qui ont achevé la scolarité du 1er cycle secondaire,
- Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Le/ la candidat (e) doit trouver une entreprise d'accueil afin de signer un contrat d'apprentissage

Les avantages et les aides pour les apprenti(e)s

- Obtenir un diplôme dans une situation de travail en étant rémunéré et en bénéficiant d'une couverture sociale et de congés payés
- Être accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite l'insertion dans l'entreprise
- Aide au premier équipement
- Aide dans le cadre du fonds social aux apprentis
- Aide au passage du permis de conduire

Rémunération en fonction du barème général (SMIC) - AGRICULTURE						
Année d'exécution du	Age de l'apprenti (e)					
contrat	16/17 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et plus		
1 ^{ère} année	27 %	50%	53%	100%		
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%		
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%		

Les aides aux employeurs :

- Une aide à l'alternance d'un montant de de 6 000 € maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 (Décret n° 2022-1714 du 29 décembre 2022).
- Cette aide est accordée pour la **première année d'exécution** des contrats d'apprentissage conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.
- Exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.
- Niveau de diplôme :
 - Contrat d'apprentissage préparant à un diplôme jusqu'au master (bac + 5 niveau 7 du RNCP)
 - Contrat de professionnalisation préparant
 - à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau équivalant au plus au niveau 7 de la nomenclature nationale des certifications professionnelles (master, diplôme d'ingénieur, etc.)
 - à un CQP (certificat de qualification professionnelle)
- Entreprises concernées : Pour toutes les entreprises du secteur marchand privé et du secteur public industriel et commercial :
 - Sans condition pour celles de moins de 250 salariés
 - Pour celles de 250 salariés et plus, à la condition qu'elles s'engagent à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif
- Aide de l'Agefiph (apprentis reconnus travailleurs handicapés): Le montant maximum de l'aide est de 4 000
 €. L'aide est cumulable avec les aides de droit commun et les autres aides de l'Agefiph.















▶ Quelle est l'offre de services proposée en restauration et hébergement ?

Les apprenants ont la possibilité de prendre leurs repas au self de l'établissement. Une carte magnétique leur sera remise pour la durée de la formation. En cas de perte de celle-ci, une autre carte vous sera délivrée avec un coût de 10 euros.

- **◆Je suis apprenti(e)**: une facture de restauration et d'hébergement vous sera remise en fin de trimestre.
 - * Restauration: présentez votre carte à chaque passage au self (petit déjeuner, déjeuner, dîner).
 - ♦ **Hébergement** : à l'internat pour les mineurs et en résidence étudiante pour les majeurs.
- ◆ je suis stagiaire: Vous devez recharger votre carte de self auprès de Mme HELIAS Vanessa à la vie scolaire.
 - * Restauration: Présentez votre carte à chaque passage au self (petit déjeuner, déjeuner, dîner). Si elle est assurée par un établissement autre que le centre, le coût sera celui fixé par ledit établissement. Les tarifs sont définis chaque année par le conseil d'administration (voir ci-après)
 - ❖ **Hébergement** : suite à votre inscription à la formation au centre, votre coordinatrice vous demandera d'envoyer un mail à la vie scolaire si vous souhaitez réserver une chambre (simple ou double). Lors de votre arrivée, elle vous remettra vos clés et encaissera le paiement de votre hébergement.
 - Horaires : Petit déjeuner : Accès de 7 h à 7 h 45 Fermeture à 8 h
 - Déjeuner : Accès de 11 h 30 à 13 h Fermeture à 13 h 40
 - Dîner : Accès de 18 h 45 à 19 h 30 Fermeture à 19 h 45
 - ❖ A noter : le service restauration est ouvert pendant les périodes scolaires.

▶ Quelles sont les conditions tarifaires (2024) ?						
		Restauration	Hébergements	Photocopies		
CDFAA Apprentis		- demi-pension hebdomadaire : 18.00€ 15€ d'aides OPCO Reste à charge 3 €* *sous réserve du maintien des aides de l'OPCO en 2024/2025	- interne hebdomadaire : 89.40 € 51€ d'aides OPCO Reste à charge 38.40 €* - résidence étudiante : coût par mois : 150 € (caution) *sous réserve du maintien des	/		
CFPPA Stagiaires	ts inscrits en formation s longues - déjeuner : 4,50 € - diner : 4,00 €		aides de l'OPCO en 2024/2025 - chambre individuelle à l'unité : 14 € - chambre individuelle à la semaine : 36 € - chambre double à l'unité : 11 € - chambre double à la semaine :	- forfait de 250 : 13,50€ - forfait de 500 : 26 €		
	apprenant s	- déjeuner/ diner : de 5€ à 15,25 €	29 €	- forfait formations modules : 13,50 €		

















▶ Infos pratiques

Accueil des personnes en situation de handicap : Pôle HANDICAP (Paul ABOUA, Céline PERONNEAU, Manuela FONSECA)

Tout au long de votre formation, le référent handicap (Paul ABOUA) vous informe, vous apporte des réponses personnelles afin de vous accompagner en centre et en entreprise.

- Aménagement du parcours de formation (aides techniques, humaines, financières, aménagement des examens)
- Sensibilisation auprès des employeurs
- Intervention de partenaires spécialistes du handicap

Contact: Paul ABOUA 06 01 26 18 83 paul.aboua@educagri.fr

Accueil et secrétariat 05.49.43.95.33

cfppa.venours@educagri.fr
cfa.vienne@educagri.fr

Chargée de développement et communication

- Recrutement des apprenants
- Relation avec les entreprises
- Promotion de l'offre de formation

Contact : Céline PERONNEAU 06 26 82 87 36

celine.peronneau@educagri.fr

Vie scolaire

- Accompagnement des apprenants : conseil et gestion des aides
- Gestion des absences, transports, self et hébergements
- Soutien et organisation de projets

Contact : Géraldine RENAUD vie.scolaire.venours@educagri.fr

Horaires

CFPPA 8h00 12h30 - 13h30 17h00 CFAA 8h00 12h00 - 13h30 17h30

Retrouvez toutes les actualités et nos formations sur le site internet

https://venours.fr/













